

Morigny Champigny



MAGAZINE D'INFORMATIONS MUNICIPALES - N°4 - MAI 2016

0%

d'augmentation
des taxes
communales

2

médecins généralistes
à Morigny-Champigny

Dossiers : - Budget 2016, maîtrise des coûts

- Logement mixte, ce que nous impose la loi SRU

- Ouverture du Centre Municipal de Santé

Cérémonie des vœux 2016

« Faisons vivre nos projets et qu'un même élan nous unisse pour construire l'Avenir de Morigny-Champigny »

Bernard Dionnet, Maire de Morigny-Champigny, les élus du Conseil Municipal et du Conseil Municipal Jeunes ont accueilli un public très nombreux lors de la traditionnelle cérémonie des vœux du 9 janvier. Après avoir mis en perspective les actions réalisées, poursuivies et lancées par la commune, Monsieur le Maire est revenu au cours de son discours sur l'important projet de construction de la nouvelle école Daudet ainsi que sur l'aménagement du parking attenant.

Un autre sujet abordé a été le projet de réaména-

gement du site actuel de Daudet en "écobourg" avec l'aménagement d'un espace public supplémentaire, l'aménagement des bords de Juine et la création associée d'un parking en complément du parking actuel rue des Ponts. Monsieur le Maire a rappelé la nécessité de prioriser des investissements et a ensuite salué l'engagement du tissu associatif local, en soulignant au passage les performances de plusieurs sportifs Morignacois.

Monsieur le Maire a conclu son discours en annonçant l'arrivée d'un médecin sur notre commune. Cette nouvelle a été d'autant plus applaudie que le dernier praticien avait annoncé son départ début 2016.



Création du Centre Municipal de Santé de Morigny-Champigny

Fort du constat de la désertification médicale dans notre commune et alentours, et soucieux de pouvoir garantir la continuité dans l'offre de soins, Monsieur le Maire, Bernard Dionnet a initié la création d'un Centre Municipal de Santé (CMS) pouvant accueillir un médecin généraliste de soins. La commune a pu compter sur différents partenaires tels que l'Agence Régionale de Santé, la sous-Préfecture et la Préfecture ainsi que le Conseil de l'Ordre des Médecins. Le Docteur Humbert, premier médecin salarié de notre commune consulte depuis le 21 avril au CMS situé dans l'une des deux maisons au complexe sportif.

Une très bonne nouvelle n'arrivant jamais seule, c'est à l'occasion de l'inauguration du Centre Municipal de Santé que Monsieur le Maire a annoncé l'installation d'un second médecin en activité libérale dès le mois de mai.



Aujourd'hui, nous sommes très heureux de pouvoir souhaiter la bienvenue au Docteur Mahler qui s'est installé provisoirement dans les locaux de la mairie annexe.

Vos médecins :

Le **Docteur Humbert** consulte les lundis, mardis, jeudis, vendredis et un samedi sur deux.

Vous pouvez prendre vos rendez-vous au 01 64 94 76 76, des consultations libres sont proposées les lundis matin et jeudis après-midi.

Le **Docteur Mahler** consulte les lundis, mardis, mercredis et vendredi de 9h à 12h en libre et de 15h30 à 19h30 sur rendez-vous et les samedis de 9h à 13h.

Vous pouvez prendre rendez-vous au 01 64 56 88 15.



Chères Morignacoises, Chers Morignacois,

Je voudrais, au travers de ces quelques lignes, vous parler de dossiers importants pour notre commune.

J'ai déjà pu expliquer à certains d'entre vous les enjeux et contraintes liés à la loi SRU relative en particulier à l'obligation légale de la commune de disposer de logements sociaux. Cette obligation s'impose à nous mais nous devons, dans sa mise en œuvre, veiller à préserver notre environnement et cadre de vie. Ce dossier très sensible vous est présenté dans ce magazine.

Notre nouvelle école Daudet sera livrée comme prévu à la rentrée scolaire de septembre au corps enseignant à la plus grande joie des enfants. Cette magnifique infrastructure, au stade des finitions, sera complétée d'ici juillet par une réfection totale du parking Leson.

Comme vous le savez déjà, le site actuel de l'école élémentaire du centre bourg fait l'objet d'un projet d'aménagement actuellement en discussion entre l'aménageur pressenti et les services de l'Etat. Dans les prochaines semaines j'aurai l'occasion de revenir vers vous pour vous donner de plus amples détails.

Dans un contexte particulièrement difficile avec la baisse des dotations de l'Etat et les hausses des prélèvements, je voudrais remercier l'ensemble des acteurs qui ont contribué au résultat positif du budget 2015 et à l'élaboration du budget prévisionnel 2016. La gestion saine et rigoureuse des finances de la commune a conduit à ne pas augmenter les taxes des impôts communaux cette année, alors que la plupart des collectivités locales n'ont eu d'autres choix que d'appuyer sur le bouton de la pression fiscale. Je voudrais remercier l'ensemble des élus qui ont su, par leur vote favorable, reconnaître la qualité du budget 2016 présenté au Conseil Municipal.

Je m'étais engagé auprès de vous lors de mes vœux 2016 à installer sur la commune un médecin dans les prochains mois. Chose faite avec l'arrivée du Docteur Humbert et la création mi-avril d'un Centre Municipal de Santé, structure particulièrement rare et difficile à créer pour le souligner. Nos efforts ne se sont pas arrêtés là en proposant au Docteur Mahler de s'installer en libéral sur notre commune depuis le mois de mai. Je voudrais souligner le travail remarquable des agents et des élus en charge de ce dossier. D'ores et déjà nous étudions la possibilité de créer dans les prochaines années une structure médicale de plus grande envergure, comme une maison médicale pluridisciplinaire.

Les beaux jours arrivant, j'invite chacun d'entre vous à profiter pleinement des manifestations organisées par les très nombreuses associations et la municipalité.

Toute l'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une trêve estivale la plus agréable possible. Profitez de ces moments de repos pour découvrir ce quatrième magazine d'informations municipales.

Bonne lecture à tous,

Très cordialement,
Bernard DIONNET
Maire de Morigny-Champigny

Sommaire

Actualités	p. 2
Édito/Sommaire	p. 3
Retour sur images	p. 4 - 5
Zoom	p. 6 - 7
Travaux/Environnement	p. 8 - 9
Jeunesse	p. 10
Culture et patrimoine	p. 11
Associations	p. 12-13
Du côté des seniors	p. 14
Dossier	p. 15 à 17
Société - Logement	p. 18
Vie économique	p. 19
Sécurité/Civisme	p. 20
Vie publique	p. 21
Tribunes	p. 22
Vie pratique	p. 23
Agenda	p. 24

Retour sur images

De décembre à avril



1 Marché de Noël festif et familial

Un large public au rendez-vous du Marché de Noël 2015 à la salle des fêtes. Inauguré par Monsieur le Maire en présence d'élus et d'enfants du CMJ, ce marché demeure un rendez-vous incontournable avant les fêtes, et a permis aux visiteurs d'apprécier la diversité des créations artisanales (bijoux, petits cadeaux...) présentées par la vingtaine d'exposants mais aussi de repartir avec quelques commandes gastronomiques.

2 Repas de Noël des seniors

198 convives ont été accueillis par Monsieur le Maire, Bernard Dionnet, les membres du CCAS et Monsieur Yves Peyresaubes 1^{er} Adjoint, le 16 décembre pour partager un très agréable moment de gastronomie en musique. Par ailleurs, 456 Morignacois ont profité des colis de Noël remis par le CCAS.

3 Les maternelles au pays des merveilles

Le 18 décembre les enfants des écoles maternelles accompagnés de leurs enseignants, et du personnel communal ont assisté à la salle des fêtes à un très joli spectacle vivant présenté par la compagnie

"Debout les Rêves". Captivés, les enfants ont plongé avec enthousiasme dans le monde merveilleux d'Alice au pays des merveilles, extraordinaire conte de Lewis Carroll.

4 Médailleurs du travail

Monsieur Bernard Dionnet, accompagné de Madame Corinne Bourdon, de Messieurs Paul Courtas et Yves Peyresaubes, a honoré plusieurs salariés Morignacois pour leur ancienneté et leur mérite en leur remettant à la fois la médaille du travail ainsi que la médaille de la ville, gravée à leur nom. Félicitations aux récipiendaires : Catherine Dalleau (Argent), Patrice Fraboulet (Or), Patrick Hoën (Or), Dominique Lassallas (Or), Patrick Lassallas (Or), Jean-Marc Dalleau (Grand-Or) Michel Pradal (Vermeil, Or et Grand-Or).

5 Le bal de Fusion Dance

Les adhérents de l'association Fusion Dance apprécient le mélange des rythmes et des saveurs.

Comme chaque année, un bal accompagné d'un cassoulet préparé par les professeurs de danse était organisé le 27 janvier dernier à la salle des fêtes. Musique et bonne humeur étaient au rendez-vous.



Lacouture : tendresse et bonne humeur

Entre guitare et ukulélé, Xavier Lacouture, maître d'un univers à la fois burlesque et poétique, a su captiver de nombreux spectateurs lors du premier concert Thé-Chansons 2016 organisé par la Communauté d'Agglomération.

6 Strass et paillettes pour la soirée disco

Organisé le 30 janvier dernier par Agir pour Morigny-Champigny, ce repas-spectacle autour des années disco a séduit un large public. De la musique aux éclairages en passant par le look et l'ambiance, la mode "Disco" a été déclinée durant toute la soirée. Une grande réussite pour les organisateurs et leurs partenaires, Sylannee et Sunlight animation.

7 Shirley en mode free

Révélation féminine de l'humour, Shirley Souagnon a comblé les 200 spectateurs venus l'applaudir et rire de ses facéties le 16 janvier dernier dans un stand-up plutôt funky et libre dans le ton, la mise en scène et les thèmes abordés avec le public. Du rire à la musique, le programme de la soirée était complet avec un concert de clôture sur des rythmes Funk, Soul, Afro, Reggae et Hip Hop des DJ de Set Blues Party et d'Angata Sound.

8 Succès de la 14^e Bourse aux Vêtements

Organisé le 6 février dernier, ce rendez-vous très fréquenté a permis la vente de plus de 3300 vêtements

Retour sur images

d'enfants en bon état. Coup de chapeau aux nombreux bénévoles qui s'activent chaque année à collecter, trier et ranger les vêtements déposés par les particuliers.

9 La galette municipale

Associations, nouveaux habitants, élus municipaux et agents communaux se sont retrouvés le 25 janvier. Chaleureusement accueillis par Monsieur le Maire Bernard Dionnet, les nouveaux arrivants ont rencontré et échangé avec les acteurs de la vie locale dont les représentants des 45 associations Morignacaises.

10 L'appel des œufs au chocolat

Difficile pour les bouts d'chou d'y résister. Ils étaient en effet très nombreux à être le 26 mars dernier dans le Parc Saint Périer au rendez-vous de la traditionnelle "Chasse aux œufs".

Sous le regard attentif de leurs parents, les jeunes "chasseurs d'œufs", ont ainsi pu collecter, dans leur sac ou panier, les friandises chocolatées, dissimulées dans l'ancien verger. Ces moments d'émotion toujours très agréables à partager se sont achevés par une petite collation.

11 La Suède Fête l'Europe

Après un dîner dansant aux saveurs scandinaves, le 9 avril dernier dans la salle des fêtes, le Comité d'Organisation de la Journée de l'Europe (COJE) entouré de ses bénévoles avait invité dès le lendemain les enfants à venir en famille dans la prairie afin de participer à l'incontournable après-midi récréatif "Nils et Fifi en Suède".



Benvenuti aux Ateliers d'Arlequin

Plus de 80 enfants ont participé à cette 4^e édition organisée le 13 février dernier à la salle des fêtes par les associations locales PASTASCIUTTA & PEEP.

Toujours très festive et bien encadrée, cette manifestation a permis à 9 équipes d'enfants (entre 5 et 11 ans) de participer à une série d'animations et jeux collectifs, aussi bien sportifs que créatifs, autour de l'Italie et sa culture. Habilité et rapidité mais aussi réflexion et créativité étaient de mise. Coup de chapeau à ces jeunes enfants qui ont rivalisé



d'adresse et d'originalité durant tout l'après-midi. Ils ont participé à diverses épreuves et ont pu réaliser des créations originales comme de jolis masques de carnaval mais aussi une superbe affiche d'Arlequin qui sera exposée lors du prochain Forum des Associations.

L'après-midi s'est évidemment achevé par un goûter suivi d'une belle remise de prix. Monsieur le Maire Bernard Dionnet a remis aux 2 équipes gagnantes les Pasta d'Oro et d'Argento tout comme la Coppa Pasta au plus jeune participant. Organisateur et participants ont d'ores et déjà pris rendez-vous pour la prochaine édition en 2017.

Réussite pour "Faites la fête avec vos commerçants"



En décembre 2015, la municipalité s'est engagée auprès des commerçants Morignacois en leur apportant son soutien pour l'organisation d'une animation commerciale pour les fêtes de fin d'année. Un très agréable

moment de partage et de convivialité apprécié du public et des habitants. Le public a été chaleureusement accueilli les 19 et 20 décembre dernier place de l'église par les commerçants participants.

Dans une ambiance festive, les personnes qui faisaient leurs préparatifs pour les festivités ont pu goûter aux châtaignes grillées, au verre de l'amitié et autres friandises pour les enfants tout en découvrant les savoir-faire, les produits et la passion de nos commerçants.

Une initiative qui témoigne du dynamisme des acteurs économiques de proximité.

Le fishing show a fait mouche

Visiteurs et exposants, tous férus de pêche sportive, ont pu durant trois jours, du 15 au 17 janvier 2016, se rencontrer et échanger au sein du complexe sportif Jean-Coulombel.

Au détour de la soixantaine de stands, avec des exposants, venus de toute la France et de l'Étranger (Belgique, Autriche, Canada...), le public a rencontré des experts en mouches dont Igor Stancev, Macédonien, champion du monde de la spécialité et ravi de participer à ce rendez-vous. Le week-end aura été bien animé pour les nombreux professionnels présents qui ont présenté aux visiteurs un large éventail d'outillages, de cannes, de moulinets et de toutes sortes d'équipements bien utiles aux pêcheurs. Grâce aux espaces de démonstration installés dans le gymnase et sur les courts couverts, le public a également pu tester la technique du lancer de pêche à la mouche.

Pour Pierre Barberot, organisateur de ce bel événement unique en Ile-de-France, le pari est réussi avec près de 3000 visiteurs sur 3 jours. Fort de ce succès incontestable, ce rendez-vous exceptionnel de sport et de loisirs sera reconduit sur notre commune, et ce, pour la plus grande satisfaction des organisateurs et de toutes celles et ceux qui aiment aussi "taquiner le goujon" durant leurs temps de loisirs



Moment fort ce 19 mars

La FNACA et les municipalités de Brières-les-Scellés et de Morigny-Champigny ont commémoré au monument aux morts le cessez-le-feu du 19 mars 1962 en Algérie.



Monsieur Jean-Claude Suret a reçu à cette occasion la carte du combattant et a été décoré de la croix du combattant. La cérémonie s'est déroulée en présence de nombreux élus, du

Conseil Municipal Jeunes et de Morignacois toujours fidèles au devoir de mémoire.

« Cette date, confie Roger Cochois, Président de la FNACA, c'était pour nous la fin d'un cauchemar qui a duré 8 ans (1954-1962) et fait 30 000 morts et 250 000 blessés. Ce conflit a en effet engendré chez la plupart d'entre nous un traumatisme, du fait d'y avoir participé malgré nous. J'ai d'ailleurs une pensée pour 4 de mes camarades tués, dont 3 officiers, durant ce conflit mais aussi pour Pierre Dumas, Morignacois de Bonvilliers, aujourd'hui disparu, rescapé du massacre de Palestro (1956) comme pour toutes les victimes de cette guerre qui a mis du temps pour dire son nom. Malgré une actualité, en Syrie, en Afghanistan, en Egypte ou ailleurs dans le monde, qui peut parfois nous faire douter, précise Roger Cochois, mon souhait est évidemment que ces conflits ne se reproduisent plus et que les peuples puissent vivre ensemble en paix. La date anniversaire du cessez-le-feu du 19 mars 1962 est aussi pour cela un moment fort de mémoire et de recueillement »

40^e anniversaire de la FNACA

Cette année 2016 coïncide avec le 40^e anniversaire de la création du comité FNACA de Morigny-Champigny. L'association, qui organisait son Banquet le 3 avril dernier, est en effet née le 19 mars 1976 à l'initiative de Monsieur Cochois et d'une quinzaine de membres. Elle a compté jusqu'à 95 adhérents et regroupe aujourd'hui environ une soixantaine d'anciens combattants.



« Plus que jamais, nous souhaitons, explique Roger Cochois, le Président, perpétuer le souvenir des victimes civiles et militaires liées à la Guerre d'Algérie. C'est d'ailleurs pour donner plus d'ampleur aux cérémonies commémoratives que notre comité local s'est associé dès le début de son existence à celui de Brières-les-Scellés »

Souvenir et reconnaissance

Les temps forts de la vie de l'association sont d'ailleurs répertoriés dans un "carnet de route" tenu par Roger Cochois. « En 1979, se souvient-il, il y a eu l'inauguration de la rue du 19 mars 1962 au hameau de Bonvilliers, puis l'organisation en 1980 du Congrès Départemental de la FNACA. Monsieur Pierre Dumas, Président d'honneur, s'est vu remettre la Croix de Chevalier de la Légion d'Honneur à Morigny-Champigny par Jean Laurain, Secrétaire d'Etat aux Anciens Combattants en 1983 en présence de Monsieur Taragon, son parrain Morignacois et ancien vétéran "14-18" et de 500 personnes et de nombreux drapeaux. Parmi les autres temps forts, l'association a organisé de nombreuses animations caritatives à l'instar de l'animation repas de 1989 (au profit de la Ligue contre le Cancer et la Fondation Curie) qui avait permis de collecter 37 500 francs (5 700 € d'aujourd'hui). Notre comité s'est vu remettre en 2011 par la commune lors du 35^e anniversaire une plaque commémorative et nos porte-drapeaux la médaille de la ville ». Commémorations, banquets



et sorties rythment aujourd'hui encore la vie de l'association et de ses adhérents. Tous ont plaisir à se retrouver pour partager des moments conviviaux.

Si vous êtes nouvel arrivant sur la commune et ancien combattant, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès du comité local de la FNACA. 01 64 94 51 39.

Travaux - Environnement

Nettoyage et entretien des berges



Le 20 février, une opération de nettoyage a été menée par une dizaine de bénévoles de l'association de pêche locale (AAPPMA) le long des berges de la rivière d'Etampes (derrière les services techniques). Avant l'ouverture de la pêche, de nombreux branchages, déchets et objets indésirables ont pu ainsi être retirés de la rivière.

La carte de pêche 2016 est en ligne

Si vous souhaitez pêcher avec l'arrivée de beaux jours, les nouvelles cartes de pêche 2016 peuvent être achetées sur internet.

Ce sésame, essentiel à la pratique de ce sport-loisir vous permettra de pêcher par exemple la truite (ouverte depuis le 12 mars) et le brochet (ouverture le 1^{er} mai) sur Morigny-Champigny et sa région.

A noter sur vos tablettes : la Fête de la Pêche, animée par l'association locale dimanche 5 juin 2016, de 9h30 à 18h, dans la prairie de la mairie.

Plus d'infos sur www.cartedepêche.fr



Baisse des tarifs du SEDRE

Depuis le lancement de la redevance incitative en 2011, le Syndicat d'Élimination des Déchets de la Région d'Etampes rappelle que grâce aux efforts de chacun, les tonnages de tri ont considérablement augmenté. Le syndicat poursuit les efforts dans l'organisation et l'optimisation de la collecte des déchets ménagers pour les communes adhérentes. La grille tarifaire 2016 laisse ainsi apparaître une baisse de 3€ pour l'abonnement "collecte des végétaux".



Valorisation des déchets, pensez à l'alu

Le SIREDOM (Syndicat Intercommunal pour le Recyclage et l'Énergie par les Déchets et Ordures Ménagères), dans le cadre de l'extension des consignes de tri depuis 2015 a mis en place la collecte sélective des petits aluminium.

Pensez donc à mettre vos canettes et petits emballages aluminium dans votre poubelle de recyclage jaune.

Rappel : La prochaine collecte des encombrants aura lieu le mardi 27 septembre 2016

Concours des maisons fleuries Inscrivez-vous

Pour cette nouvelle édition du concours, les participants seront encouragés à pratiquer un fleurissement éco-responsable. Les lauréats recevront des récompenses en lien avec leur passion pour le jardinage. L'inscription est gratuite ! Pour ce faire, il vous faut remplir le coupon réponse, disponible aussi sur le site Internet et le renvoyer à l'accueil de votre Mairie avant le 1^{er} juillet.

Règlement disponible en mairie et sur : www.morignychampigny.fr



1^{re} plateforme écologique installée au complexe sportif

La première plateforme écologique d'apport volontaire a été installée à l'entrée du complexe sportif, en partenariat avec le SIREDOM.

Cet équipement, réalisé en éco-matériaux avec éclairage par panneau solaire, permet désormais aux Morignacois de venir déposer leurs déchets recyclables. Une 2^e plateforme devrait être prochainement réalisée à l'entrée du parking des services techniques municipaux.

Succès du skate park

Depuis fin 2015 les enfants du Conseil Municipal Jeunes (CMJ) ont le sourire. Un de leurs projets vient de voir le jour. Les jeunes Morignacois peuvent en effet pleinement profiter d'un superbe skate park aménagé de différents modules d'évolution. Ce nouvel équipement vient compléter un espace de jeu et de détente accessible par la piste cyclable. Les jeunes pourront alterner basket, foot, et skate à leur guise et très prochainement bicross et street workout.



Nouvelle école : à l'heure des finitions avant la rentrée 2016

Que de chemin parcouru depuis la pose de la première pierre le 17 avril 2015. Les travaux de la future école Daudet ont en effet bien progressé sans connaître le moindre retard.

En ce début de printemps, la construction en elle-même est achevée et les entreprises présentes sur le chantier s'attèlent aux dernières finitions et aux aménagements intérieurs et extérieurs de la future école. Suivra ensuite le nécessaire aménagement en mobiliers et matériels des différents espaces de



ce superbe équipement scolaire avant la rentrée de septembre 2016.

La Municipalité avait d'ailleurs convié le 17 mars dernier, les enseignants et personnels de l'école Daudet, accompagnés des représentants de parents d'élèves et d'élus municipaux à découvrir en avant-première leurs futurs locaux. Eric Cavers, maire-adjoint à l'urbanisme, aux travaux et espaces Verts et Philippe Verdon, responsable des services techniques ont pu présenter la qualité des aménagements réalisés.

Une commune entretenue

La commune a profité de la saison hivernale pour procéder aux nécessaires travaux d'aménagement et d'entretien de voiries, des bâtiments et des espaces verts.

Parc Saint Périer : l'aménagement se poursuit

Les services techniques ont procédé à la plantation d'arbustes dans le cadre de l'ouverture de la 2^e partie boisée du parc et afin de délimiter ainsi les futurs cheminements.

Focardage à la station d'épuration

1^{re} station d'épuration écologique pilote dans le département de l'Essonne pour un assainissement collectif des hameaux de La Montagne et de Bonvilliers, les bassins plantés de roseaux filtrants ont fait l'objet d'un entretien par les services techniques communaux en janvier.

Nouveau massif-jardinière

En début d'année, nos services techniques ont aménagé une jardinière dans le virage de la rue du Clos Pépin. Une nouvelle touche fleurie en perspective dans ce quartier.

Chasse aux nids de poule

L'alternance entre gel et redoux a la fâcheuse tendance de favoriser l'apparition de trous dans les chaussées. Face à ce type de désagréments et pour d'évidentes raisons de sécurité, la commune mène régulièrement des campagnes de rebouchage des nids de poule pour un montant annuel d'environ 10 000 €.

Système de chauffage rénové aux Monceaux

Dans le cadre de l'amélioration des systèmes de chauffage dans les bâtiments communaux et de poursuite des efforts d'économie énergétique, des travaux importants ont été réalisés sur la régulation du chauffage de l'école maternelle Charles Perrault, la cantine, et l'école élémentaire Chateaubriand. Le coût de l'opération s'élève à 14 000 €.

Un stop et passage surélevé installés

Afin de réduire la vitesse de certains véhicules, la commune a installé depuis la mi-janvier un passage surélevé rue de la Juine et un stop rue des Tilleuls. Un aménagement de sécurité demandé et apprécié des riverains et des usagers de ces rues régulièrement fréquentées. Coût de l'opération : 6200 €.

Le mot du CMJ

« Nous travaillons sur des projets pour améliorer la vie de notre commune. Nous participons aux commémorations, aux manifestations et organisons des activités de loisirs ou culturelles adaptées aux Morignacois (le loto, le marché de Noël, le concours des illuminations de Noël,...). Cette année, nous avons pu finaliser le projet du skate park et travaillons à de nouveaux projets, tels que la création d'un blog et le jumelage de la commune. Le CMJ développe une culture, du dialogue, des débats contradictoires et une attitude ouverte au changement ».

Les élus du CMJ

10 Le petit théâtre des NAP

Les enfants apprécient l'atelier Théâtre animé par Caroline, animatrice au sein des Nouvelles Activités Périscolaires. "L'Atelier Théâtre avec les NAP, c'est trop bien !" Pas de doute quant au degré d'appréciation de l'activité par les enfants. Ces comédiens en herbe, des plus timides aux plus extravertis, s'en donnent en effet à cœur joie et trouvent d'évidence beaucoup de plaisir à jouer, découvrir la mise en scène mais aussi les costumes et accessoires. Installés dans une salle à l'étage du gymnase, les enfants répètent assidûment leurs textes sous le regard bienveillant de leur metteuse en scène. Une activité qui permet aux enfants d'apprendre à exprimer leurs émotions tout en développant leur mémoire et leur gestuelle de façon ludique.

Grands Prix pour jeunes lecteurs et dessinateurs

Les jeunes écoliers, fans de lecture et de dessin, ont été gâtés cette année. La PEEP organisait en effet 2 concours à leur intention. L'occasion de participer et d'exprimer leurs goûts dans ces domaines.

Relayé par la PEEP Morigny-Champigny et parrainé par le Ministère de l'Education Nationale, le Grand Prix des Jeunes Lecteurs s'adresse aux élèves du CM1 à la 5^e. Il a pour but de promouvoir la lecture et l'esprit critique pour les jeunes lecteurs. Cette initiative déclinée localement consiste simplement à lire un livre et à expliquer en quelques lignes pourquoi il a plu. Cette année, les CM1 et CM2 de l'école Alphonse Daudet ont participé à ce concours.

Nouveauté 2016 : le concours des jeunes dessinateurs : Cette initiative proposée par Madame Loudier, Présidente de la PEEP Morigny-Champigny et soutenue par Madame Bourdon, maire-adjoint aux affaires



scolaires, a permis aux enfants des écoles élémentaires qui le souhaitaient de réaliser un dessin sur le thème "Un jour à la fête foraine". Les animateurs des NAP ont par ailleurs encadré les enfants pendant la réalisation de leurs œuvres picturales. Soulignons également la participation de la grande section de l'école Perrault sous la houlette de Madame Dréano, directrice et enseignante.

Rentrée scolaire 2016 - Vos démarches

La prochaine rentrée scolaire est prévue le 1^{er} septembre.

Le service des affaires scolaires vous reçoit à l'accueil de votre mairie de 8h30 à 12h les mercredis et samedis.

Inscription scolaire

Lors de l'inscription, munissez-vous de votre livret de famille, d'un justificatif de domicile et du certificat de radiation de l'établissement scolaire précédent. Inscription à la restauration scolaire. Un dossier est à retirer en mairie ou à télécharger sur www.morignychampigny.fr et à déposer à l'accueil d'ici fin août.

Inscription Nouvelles Activités Périscolaires (NAP)

Les dossiers sont remis directement aux enfants scolarisés sur la commune. Pour tout nouvel élève souhaitant participer aux NAP, un dossier est à retirer à l'accueil.

Carte de transport Morignacois :

Les inscriptions pour le transport scolaire sont à effectuer en mairie. La commune prendra en charge la totalité des coûts pour les enfants Morignacois, qui s'élève à 119 € par carte.

Inscriptions Communauté d'Agglomération (CAESE)

Les dossiers d'inscriptions à l'accueil périscolaire et accueil de loisirs le mercredi et vacances scolaires sont à retirer directement au centre de loisirs rue Saint Germain à Morigny-Champigny. Les inscriptions à l'étude dirigée se font rue du Marché Franc à Etampes.



Arts et patrimoine "promenade artistique"

Les curieux d'art et de patrimoine ont, l'espace du week-end du 2 et 3 avril, pu apprécier en sept lieux différents du centre bourg les œuvres originales d'artistes peintres, sculpteurs, photographes, dessinateur, street art et céramistes. Une initiative originale qui a permis aux nombreux visiteurs de profiter pleinement de notre patrimoine local tout en allant à la rencontre d'artistes de notre région.

Quelques œuvres de l'artothèque intercommunale ainsi que les travaux des élèves de l'atelier d'art plastique de Morigny-Champigny ont également été présentés.

Ce rendez-vous culturel initié par Madame Lhoste conseillère déléguée et Monsieur Courtas maire-adjoint aux associations et animations est désormais bien installé. Félicitations à tous les artistes qui ont contribué cette année encore à la réussite de cette manifestation.

Corps et arts "Exposition vivante" 2^e édition

La troupe des jeunes artistes et danseuses de l'association Etampoise Corps et Arts ont retrouvé le chemin de la salle des fêtes pour présenter le 16 avril dernier leur 2^e "exposition vivante".

Après avoir exploré les "5 Sens" l'an passé, ces artistes ont proposé cette année "Les époques" : un voyage original entre photographies de Marie Marlière et création chorégraphique Oméga du Corps et Arts Ballet. Un régal pour les yeux et les oreilles des visiteurs présents et transportés dans la chronologie de notre histoire passée, présente et future.

Un peu d'Histoire

Le monument de Bonvilliers

Tous les ans, le 8 mai, jour anniversaire de la fin de la seconde guerre mondiale, une cérémonie se déroule devant le monument de Bonvilliers.

Pourquoi ? Bien peu de Morignacois le savent.

Au bord de la route avant d'arriver au hameau de Bonvilliers, a été érigé un modeste monument commémoratif en forme d'obélisque.

Il évoque le souvenir d'une tragique méprise survenue ici-même dans les derniers jours de l'Occupation. Nous sommes le 18 août 1944, et Paris vient de se soulever contre l'occupant. Cependant, le manque d'armes et de munitions fait craindre le pire.

La destruction de la capitale est envisageable. Le Comité de Résistance Parisien, commandé par le Colonel Rol, essaie alors de prendre contact avec les armées alliées, et en particulier la 2^e Division Blindée du Général Leclerc, pour qu'elles viennent rapidement à leur secours. Plusieurs émissaires ont déjà échoué.

Le 18 août donc, 4 autres Résistants tentent de franchir



les lignes allemandes et d'établir la liaison avec les Alliés qui sont entre Chartres et Le Mans. Malheureusement, ils sont victimes d'une tragique erreur et leur véhicule est mitraillé à l'entrée de Bonvilliers par un avion Américain. Cet épisode a d'ailleurs été repris dans le célèbre film "Paris brûle-t-il" de René Clément.

Mémoire de notre ville

Si vous êtes en possession de témoignages du passé de Morigny-Champigny tels que photos, cartes postales, dessins, etc... sur notre Patrimoine, nous sommes intéressés.

Les documents recueillis seront numérisés et ainsi sauvegardés.

Ils vous seront bien évidemment restitués.

Il est certain qu'au fond d'un tiroir, dans une malle au grenier ou dans une vieille boîte à chaussures dorment des trésors oubliés.

Dans l'optique d'un nouveau livre sur Morigny-Champigny qui pourrait s'appeler "Hier et aujourd'hui" n'hésitez pas à nous contacter en Mairie 01 64 94 39 09.

Nous vous en remercions par avance.



1 Taekwondo 1^{er} Open technique réussi

Parmi la soixantaine d'inscrits à cette compétition technique "Hanmadang" du 13 mars, les jeunes Taekwondoïstes ont constitué le plus gros des effectifs et ont démontré à côté des adultes évoluant en loisirs et en élite, que la relève était bien là.

Une belle satisfaction pour les enfants comme pour les organisateurs du MCTKD qui proposaient pour la première fois au gymnase de Morigny-Champigny ce type de compétition. Chaque compétiteur devait notamment effectuer des poomse, combats imaginaires et démontrer ainsi la parfaite maîtrise de ses capacités techniques et physiques.

Félicitations aux 70 compétiteurs des 14 clubs d'Ile-de-France et du club belge qui ont su démontrer leur qualité technique

Le MCTKD remporte 14 médailles (7 Or, 3 Argent, 4 Bronze) pour 17 participants et le trophée du meilleur club de la compétition. Un grand bravo au Morigny-Champigny Taekwondo pour ces excellents résultats !



2 Podium pour le Judo Club

L'équipe seniors du Judo Club de Morigny-Champigny a disputé le 3 avril dernier le Masters de Tours.

Félicitations à Sébastien Bodin qui monte sur la 2^e marche du Podium.

<http://www.judoclubmorigny.com/>

3 24^e Open de Billard Anglais

Comme chaque année lors du week-end de Pâques, Morigny-Champigny accueille de nombreux joueurs de billard pour cet Open national de billard Anglais.



Ce rendez-vous, organisé au sein du gymnase par l'équipe Vade Retro Satanas, a permis à la fine fleur du billard anglais de se retrouver afin de mesurer leur adresse et précision lors des compétitions. Pour la 24^e édition, l'Open avait transformé le gymnase en salle de billard géante (35 tables et 1500 compétiteurs). Du beau spectacle que le public a pu pleinement apprécier durant ce long week-end, avec notamment le grand prix Afebas.

4 Tennis : les Seniors Dames Championnes de l'Essonne

L'équipe Seniors Dames du Tennis Club de Morigny-Champigny peut être fière de ses résultats. Elle est en effet montée en ce début d'année sur la plus haute marche du podium en remportant le titre de Championne de l'Essonne Interclubs hiver 2015/2016. Félicitations à Catherine, Corine, Elodie et Adelyne pour avoir gagné la finale du 17 janvier contre Paray-Vieille-Poste. Egalement un grand bravo à Florence, Marjorie, Stéphanie, Christine, Sylviane, qui ont joué les 5 rencontres et ont emmené l'équipe en finale.

Retrouvez d'autres images et news sur : <http://www.club.fft.fr/tc.morigny-champigny>

5 Tennis de table : un critérium réussi

C'est dans une belle ambiance que s'est déroulé le critérium UFOLEP adultes départemental le dimanche 24 janvier dernier à Morigny-Champigny. Près d'une centaine de pongistes y ont participé. Geoffrey, senior homme du 2TMC, se classe 2^e parmi les qualifiés pour le critérium régional du 3 avril à

Marolles sur Seine. Coup de chapeau également aux autres participants qui ont vaillamment disputé leurs matches. A noter que le 2TMC a été remercié par la Commission Technique Départementale « pour son accueil et pour l'organisation sans défaut de cette manifestation ainsi que tous les participants pour leur sportivité ».

Plus d'infos sur <http://ttmorigny.free.fr/>

Une belle Rando VTT printanière

Une randonnée VTT organisée par les clubs cyclos de Morigny-Champigny et de Bouray-sur-Juine a eu lieu dimanche 17 avril sous un soleil radieux. Les cyclo randonneurs ont profité des chemins communaux et parcours proposés. Soulignons le succès de cette manifestation avec 411 participants.



1^{er} tournoi de FUTSAL pour l'ASSE

À l'initiative du club de football Sud Essonne Etréchy-Morigny-Champigny (ASSE), pas moins de 12 équipes se sont retrouvées samedi 20 février dans le gymnase du complexe sportif. Dans une bonne ambiance, ils ont pu participer à un 1^{er} tournoi de foot en salle (en catégorie des 8/9 ans). Bravo aux organisateurs et félicitations à l'équipe locale qui a remporté une belle 4^e place.



Succès du concours de tarot

Les membres du Tarot Club de Morigny-Champigny avaient le sourire le 12 mars dernier durant le concours annuel avec pas moins de 87 participants. Un très agréable moment de détente et de bonne humeur.

EN BREF

Naissance d'un club Vélo-cross

Depuis le début d'année, une nouvelle association sportive a vu le jour. "THE MONKEYS RIDERS SPOT" est son nom. « Notre association, indique Laurent Pommier le Président, a comme but principal de pratiquer le vélo-cross sur Morigny-Champigny ». Pour en savoir plus contactez l'association par tél. 06 23 16 68 41 ou par mail : themonkeysridersspot@sfr.fr.



"Une belle Rando cyclo dans la vallée"

Les cyclos de Morigny-Champigny vous invitent à participer le 12 juin prochain depuis le complexe sportif à leur traditionnelle randonnée des Boucles de la Juine et à la marche sur le territoire Morignacais.

Les rendez-vous du Basket

Le Team Basket accueillera au complexe sportif un tournoi de basket féminin le samedi 4 juin à partir de 13h et une animation Sport Santé Loisirs le dimanche 19 juin.

Au rythme de la Zumba

Le Gym's Club organisera sa traditionnelle soirée Zumba le jeudi 16 juin à 18h à la salle des fêtes.



Important

Le CCAS vous accueille dorénavant à côté de l'agence postale, dans la cour de la mairie annexe.
Tél. 01 64 94 30 34

Les joueurs de belote au rendez-vous

Avec 84 participants, le concours de belote organisé par le Club Restons Jeunes samedi 26 mars à la salle des fêtes a connu un beau succès. Une première réussie pour l'association qui organisait jusque-là son tournoi dans ses locaux rue des Ponts.



Une choucroute pour nos aînés

L'association Restons Jeunes a organisé jeudi 24 mars midi son traditionnel Repas-Choucroute.

Ce moment de grande convivialité, agrémenté de rires et de danses, a été partagé par près d'une centaine de convives, ravis d'être là.



Séances informatiques pour seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale de Morigny-Champigny propose régulièrement depuis un an un atelier informatique à destination de nos aînés. Cette initiation aux outils de communication sur internet, comme à différents logiciels comme le traitement de textes, se déroule les mercredis après-midi et les vendredis matins.

Rendez-vous au repas champêtre

Devenu incontournable pour nos Aînés, le déjeuner aura lieu le vendredi 17 juin et sera suivi d'un après-midi dansant sur la prairie de la mairie.

Renseignements et inscriptions au CCAS au : 01 64 94 30 34

100 printemps pour Suzanne

Cet hiver, les représentants de la Municipalité et du CCAS se sont rendus à la Maison de Retraite St-Joseph à Etampes afin de témoigner toute leur sympathie et affection à Suzanne Michaut, centenaire Morignacoise en résidence dans cet établissement. Entourée de ses enfants, Suzanne s'est vue remettre Le 4 février par Paul Courtas et Yves Peyresaubes, maires-adjoints un présent et la médaille de la ville.

Crêpe-party

Près de 90 Morignacois ont participé à la "Crêpe-party" dimanche 13 mars après-midi. Cette manifestation a été organisée par le Centre Communal d'Action Sociale avec le concours de l'association Fusion Dance.

Les convives ont pu, entre 2 dégustations de crêpes, danser au rythme de la programmation musicale préparée pour l'occasion par les 2 professeurs de danse, Jeffrey et Yannick. Ce temps de partage et de bonne humeur a été très apprécié des participants. Rendez-vous pour une prochaine édition aussi festive.

A l'heure du thé, on danse

Les fans de thé dansant étaient aux anges ce 14 avril. Jean François Carcagno, talentueux accordéoniste,

a enchaîné durant tout l'après-midi valse, tango, passo et rumba mais aussi de la danse en ligne pour le plus grand plaisir des participants. On comprend mieux au regard des mines

réjouies des seniors présents le succès de l'incontournable thé-dansant du CCAS.

Un budget communal maîtrisé

Malgré la forte baisse des dotations de l'Etat :

- Budget 2016 Maîtrisé
- Aides soutenues aux Morignacois (Ecoles, Jeunes, Associations, CCAS)
- Création d'un Centre Municipal de Santé
- Poursuite des investissements
- Pas d'augmentation des taxes communales

Comme chaque année, les mois de mars et d'avril mettent sur le devant de la scène les finances de la commune avec une augmentation du nombre des commissions sous le pilotage de Madame Catherine COME maire-adjoint en charge des finances et en point d'orgue, l'élaboration du budget et son adoption au Conseil Municipal. Mais ne nous trompons pas, les finances ne "se jouent" pas une fois par an. C'est un travail au quotidien pour dépenser moins en chassant le gaspillage ou en mettant en concurrence les fournisseurs, et en cherchant toutes les subventions et aides possibles pour réaliser les projets si nécessaires aux Morignacois. Cette lourde tâche est prise en compte dans chaque délégation, par chacun des élus, par chacun des agents. Cette rigueur est d'autant plus d'actualité que les dotations de l'état sont en perpétuelle diminution depuis 2014 et les "pénalités" induites par exemple par la loi SRU sur les logements sociaux sont en augmentation constante. Ajoutez à cela les réglementations qui imposent de plus en plus de contraintes à nos collectivités et donc des dépenses complémentaires.

Etablir le budget de nos collectivités locales est un "jeu d'équilibriste", où prévoir est indispensable malgré les incertitudes bien présentes générées par les réformes successives de l'Etat impactant les organisations locales et les financements associés.

La clairvoyance de vos élus depuis 2013 permet dans ce contexte difficile de poursuivre les investissements tout en préservant nos ressources et en gardant un niveau d'endettement très bas et des services à la population de qualité.

Résultats 2015

Avant de construire le budget 2016, il convient de faire un bilan chiffré des résultats 2015 à partir des comptes administratifs et des comptes de gestions.

Le résultat de l'exercice 2015 est excédentaire à hauteur de plus de 407 000€ et laisse apparaître une nouvelle diminution du déficit d'investissement au budget principal.

Budget 2015			
Budget	Fonctionnement Exploitation	Investissement€	Résultat
Principal	+284 263,25€	-74 145,74€	+210 117,51 €
Assainissement	+49 419,49€	+147 710,24€	+197 129,93 €
			+407 247,44 €

Ces résultats sont affectés en grande partie aux investissements et en fonds "de réserve" dans le budget 2016. Ce fonds de réserve de plus de 360 000 € est inscrit aux chapitres "dépenses imprévues" et reste sous le contrôle du conseil municipal.

Pourquoi des excédents 2015 aussi importants ?

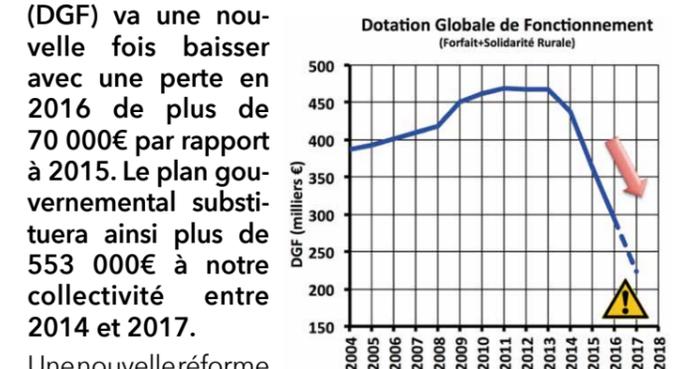
Les excédents 2015 s'expliquent par la gestion rigoureuse au quotidien mais également par une "remise à plat" en profondeur des comptes des années antérieures à 2013.

Ainsi, pas moins de 239 000 € ont été retrouvés sur les budgets 2010-2012! Ces recettes n'avaient jamais été "recherchées". Quelques exemples :

- Subvention de 130 958 € pour l'assainissement des hameaux ;
- Ventes de terrains pour 58 000 € environ ;
- Taxe locale d'équipement pour plus de 32 000 € ;
- Dégrevements de taxes foncières.

Budget 2016

Avec son objectif de réduire le déficit public, l'état poursuit en 2016 sa mise sous contraintes des collectivités locales. **Notre commune est particulièrement touchée. La Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) va une nouvelle fois baisser avec une perte en 2016 de plus de 70 000€ par rapport à 2015.** Le plan gouvernemental substituera ainsi plus de 553 000€ à notre collectivité entre 2014 et 2017.



Unenouvelrreformede la DGF est en perspective. La plus grande prudence s'impose.

Notre commune participe également au Fond National de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communales (FPIC). Ce fond consiste à prélever une partie des ressources de certaines collectivités pour les reverser à d'autres moins favorisées. Pour information, les 38 communes de la Communauté d'Agglomération sont prélevées et ne touchent aucune aide en retour.

Le prélèvement du FPIC qui ne cesse d'augmenter chaque année est estimé à plus de 25 000 € pour notre commune en 2016.

La loi sur la Solidarité et au Renouvellement Urbain (SRU) impose entre autre à notre commune de payer une pénalité pour son déficit en logements sociaux. En 2016, cette pénalité s'élève à 69 812 € (voir le dossier complet dans ce magazine).

La commune doit également faire face aux hausses "traditionnelles" sur les prestations et les fournitures, mais les actions engagées depuis 2013 permettent de maîtriser les charges courantes. Les contrats et passation de marchés sont systématiquement négociés.

La gestion des ressources humaines s'appliquera dans un cadre budgétaire rigoureux. Malgré les hausses naturelles des salaires et malgré les mesures annoncées par le gouvernement pour notamment revaloriser le point d'indice donc l'ensemble des salaires de 1,2% des agents territoriaux dont 0,6% dès juillet 2016, **la masse salariale restera constante à iso périmètre** par rapport à 2015. Le budget intègre également le recrutement d'un médecin salarié pour le Centre Municipal de Santé.

Vos élus ont fait le choix de maintenir toutes les aides auprès des Morignacois.

Aide au CCAS

Le Centre Communal d'Action Sociale aura des moyens identiques à ceux de 2015 pour exercer ses missions.

Aide aux Associations

Le tissu associatif est particulièrement soutenu avec l'attribution de subventions à hauteur de 39 610 € (Voir tableau "Subvention aux Associations" page 17) dont 3 500 € alloués pour des subventions exceptionnelles sur présentation de dossiers. Soulignons également les investissements en particulier avec la réfection d'un court de tennis extérieur et la création d'une piste de bi-cross pour une nouvelle association Morignacoise.

Aides aux Ecoles

Cette année encore, **la commune renouvelle son soutien accru aux écoles avec 29 607 €.** Pas moins de 71 € par enfant sont inscrits au budget dont 26 € direc-

	Budget 2016 par Enfant		Budget 2016
Fournitures Pédagogiques	34,00 €	Daudet	8 023 €
Transports en Car	10,50 €	Chateaubriand	9 940 €
Forfait Affranchissements	0,50 €	La Fontaine	5 609 €
Subventions aux Coopératives Scolaires	26,00 €	Perrault	6 035 €
TOTAL par Enfant Scolarisé	71,00 €	TOTAL	29 607 €

tement versés aux coopératives scolaires. Pour faire face à la réforme des programmes du premier degré, la municipalité a provisionné si nécessaire 10 000 € en complément pour l'achat des manuels scolaires.

Aide Scolaire

L'aide de rentrée scolaire est maintenue pour les collégiens, les lycéens, et étudiants de moins de 18 ans. En fonction des revenus des parents son montant varie de 50 à 100 € par enfant. Vous pouvez en faire la demande auprès du service des affaires scolaires avant le 1^{er} décembre.

Aide au Transport

Chaque enfant Morignacois scolarisé sur la commune utilisant les transports scolaires peut bénéficier d'une carte. Son montant de 119 € est entièrement pris en charge par la commune, soit un budget total de près de 15 000 € par an.

Nouvelles Activités Périscolaires

Les élèves des écoles maternelles et élémentaires bénéficieront pour la 3^e année consécutive d'activités gratuites dispensées par 7 animateurs qualifiés dans le cadre des NAP. Pour information, le coût 2014-2015 s'est élevé à plus de 90 000 € pour la commune qui a pu cependant bénéficier d'aides et de subventions à hauteur de 40 000 €.

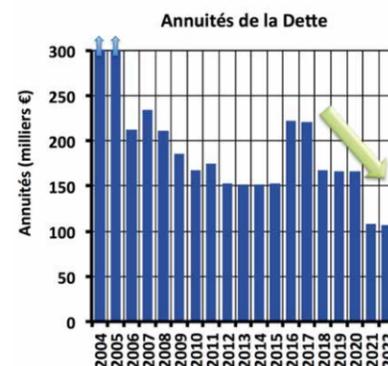
Investissements

Les investissements 2016 sont une nouvelle fois très élevés, avec une part importante dédiée à la nouvelle école Daudet et à la réfection totale du parking Leson. En complément, plus de 600 000 € sont destinés aux autres investissements :

- 1^{re} tranche de la mise en accessibilité des bâtiments communaux ;
- Chauffage des écoles des Monceaux ;
- Chauffage salle Isis pour accueillir les enfants et assistantes maternelles ;
- Chauffage salle des jeunes ;
- 1^{re} tranche éclairage public économe ;
- Aménagement du Centre Municipal de Santé ;
- Réfection des désordres des sols de l'église ;
- Aménagements de voirie et de sécurité (centre bourg, La Montagne, entrées de ville...);
- Espaces verts et poursuite de l'aménagement du parc Saint Périer ;
- Aménagement piste de bi-cross et parcours street workout ;
- Réfection d'un terrain de tennis ;
- Mobilier et matériel pour la nouvelle école Daudet ;
- Matériels techniques ;
- ...

Endettement de la commune

Les charges financières, suite aux emprunts effectués pour la construction de la nouvelle école en particulier, augmenteront par rapport à 2015 mais resteront très acceptables au regard de l'endettement qui est très bas par rapport aux communes de même strate. Les annuités de la dette augmenteront en 2016



et 2017 pour retrouver dès 2018 un niveau proche de 2015 et ensuite diminuer considérablement en 2021 en lien avec des emprunts qui arrivent à terme.

Pas d'augmentation des taxes Communales

En 2016, Les taxes d'habitation et du foncier resteront à l'identique de 2015.

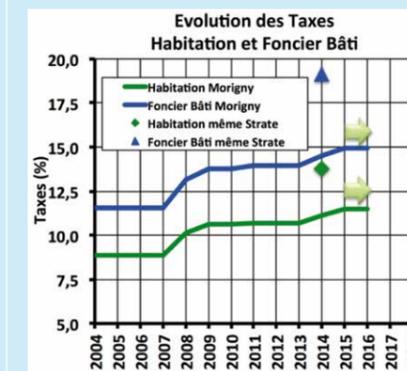


Taxes	Taux 2016
Habitation	11,47 %
Foncier Bâti	14,92 %
Foncier Non Bâti	58,56 %

Subvention aux Associations

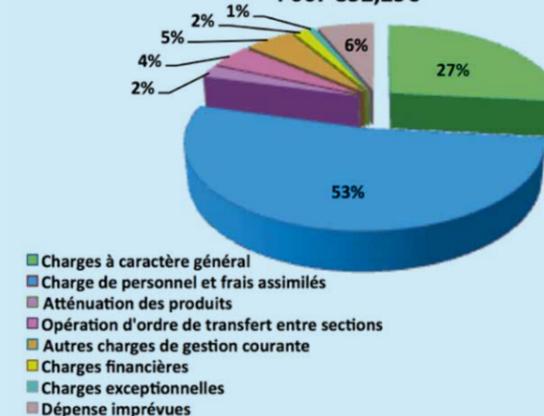
Associations	Subventions 2016	Associations	Subventions 2016
AAPMA	850 €	PASTASCIUTTA	450 €
ALPERE Morigny	150 €	PEEP	150 €
AMAP (Paniers Légumes)	100 €	PETANQUE MORIGNY	500 €
ANGATA SOUND	500 €	PETITS MORIGNACCOIS	400 €
BADMINTON	1 500 €	PETITS PAS	500 €
THE MONKEYS RIDERS SPOT	400 €	PLEINE LUNE	500 €
COJE Journée de l'Europe	1 200 €	TAE KWON DO	400 €
CYCLO CLUB MORIGNY	550 €	TAROT CLUB	450 €
FOOTBALL CLUB	4 000 €	TEAM BASKET	1 000 €
GYM'S CLUB	1 800 €	TENNIS CLUB MORIGNY	2 000 €
JUDO CLUB	2 800 €	TENNIS DE TABLE	800 €
KARATE ASM	100 €	VADE RETRO SATANAS	500 €
LOISIRS ET CULTURE	2 450 €	SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES	3 500 €
MA 4L BIEN AIMEE	100 €	AMAT (Agents)	8 160 €
MONT BONVILL'A JOIE	850 €	TOTAL Subventions	39 610 €

NB : Cette année 8 Associations n'ont pas demandé de subvention.

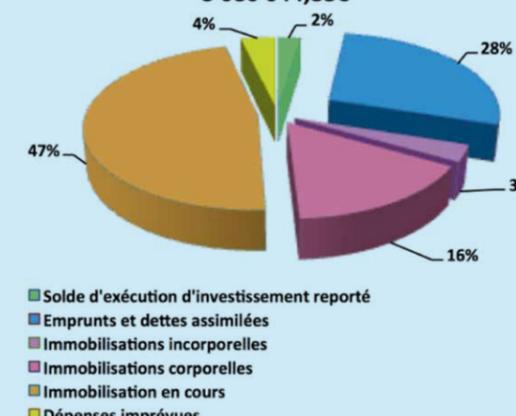


Le Budget Principal 2016 en chiffres

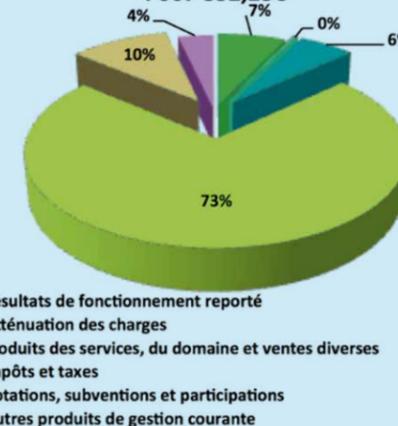
Budget Principal : Dépenses de Fonctionnement 4 067 852,25€



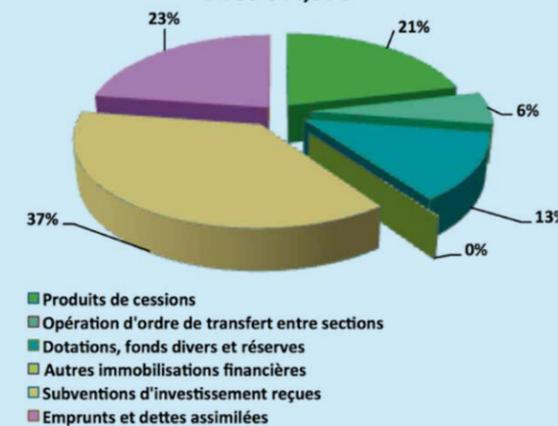
Budget Principal : Dépenses d'Investissement 3 086 644,88€



Budget Principal : Recettes de Fonctionnement 4 067 852,25€



Budget Principal: Recettes d'Investissement 3 086 644,88€



Point sur la loi SRU

Depuis le 1^{er} janvier 2013, la commune est soumise à l'obligation de disposer de logements locatifs sociaux, en application de l'article 55 de la loi "SRU" (ndlr : loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain) du 13 décembre 2000.

Ces dispositions s'imposent aux communes dont la population est au moins égale à 1 500 habitants en Ile-de-France, comprises dans un établissement public de coopération intercommunale à fiscalité propre (CCSE/CAESE) de plus de 50 000 habitants, comprenant au moins une commune de plus de 15 000 habitants.

Actuellement, l'offre locative de logements sociaux doit représenter 20 % du nombre de résidences principales existant sur la commune, soit 348 logements, et seuls deux logements de ce type sont recensés à Morigny-Champigny.

Les 346 logements sociaux manquants doivent être programmés dans le cadre de plans triennaux, afin de remplir l'objectif fixé par la loi d'ici 2025.

De lourdes conséquences en cas de manquement aux obligations légales.

Les communes ne disposant pas du nombre de logements sociaux imposés sont condamnées à subir chaque année un prélèvement fiscal.

Prélèvements pour Morigny-Champigny	
2014	10 295 €
2015	69 044 €
2016	69 812 €
2017	?

A l'issue du premier plan triennal 2014-2016, outre ce prélèvement, dont le montant pourrait atteindre légalement 320 000 € dès 2017 sur décision des services préfectoraux, la commune, sera probablement déclarée "carencée" par les services de l'Etat et un droit de préemption pourra alors être exercé par le préfet afin de construire les logements sociaux manquants, avec une contribution financière complémentaire de la commune.

En clair, **le fait que Morigny-Champigny soit soumise au prélèvement sur les recettes fiscales ne dispense pas de construire les logements requis.**

Pire, le gouvernement prépare actuellement un Projet de Loi Egalité et Citoyenneté (PLEC) pour appliquer de nouvelles mesures coercitives aux communes carencées.



Cependant, une minoration des prélèvements est possible, au regard des sommes engagées par la commune pour satisfaire à ses obligations (ex : participation aux réseaux, achat de terrains).

La municipalité tente donc d'explorer les pistes possibles pour se mettre en trajectoire et satisfaire à ses obligations légales.

L'orientation est donc de ne pas se faire imposer le "pire" et de développer une offre raisonnée de logements mixtes à destination notamment des jeunes ménages.

Les futurs projets d'ensemble comporteront l'obligation d'une mixité pour tendre à se conformer à ce que la loi SRU nous impose tout en défendant ce qui nous est cher, à savoir la protection de notre environnement et de notre cadre de vie

Les logements locatifs privés existants peuvent également être conventionnés par l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et bénéficier de subventions pour des travaux d'amélioration. Renseignements au 0 820 15 15 15.

Toute l'équipe municipale est mobilisée sur ce dossier capital pour l'avenir de la commune en conciliant les obligations légales, notre cadre de vie et les finances locales.

Nouveau look pour le centre commercial des Rochettes

Rénovation et embellissement de la zone commerciale des Rochettes sont en effet à l'ordre du jour.

Le centre commercial des Rochettes a déjà bénéficié d'aménagements pour renforcer son accessibilité et son attractivité.

Aujourd'hui, les travaux se poursuivent dans le cadre d'un programme de rénovation, et s'inscrivent dans une perspective de développement commercial plus global. Des projets sont actuellement étudiés par le gestionnaire de la zone d'activité.

Les éléments de bardage des enseignes vont être progressivement retirés pour être remplacés par des structures contemporaines. Situé en entrée de ville, avec un parking à disposition de ses clients, le centre commercial des Rochettes offre un espace privilégié et une vitrine professionnelle à fort potentiel.

Certaines enseignes ne s'y sont pas trompées et ont déjà commencé leurs opérations de relooking.

Le magasin d'optique et d'audition "**Grand Optical**" a fait peau neuve en installant fin décembre son nouveau concept dans un espace plus grand, très confortable et lumineux.



Toute l'équipe d'Optical Center vous y reçoit avec plaisir du lundi au samedi de 10h à 19h.

01 64 94 02 02
etampes-morigny@optical-center.com
www.optical-center.com



Sendy et Angélique, heureuses nouvelles propriétaires de la salle de sport "**Sister's fitness**", vous accueillent du lundi au dimanche dans un espace entièrement dédié au sport et à la remise en forme.

Au programme, musculation, cardio training et cours collectifs encadrés par des professeurs diplômés.



Nouveauté 2016 : ELGO Dance, discipline alliant fitness et danse en talons hauts.

Sister's fitness à votre service au 06 86 66 85 71

De même, Nicolas et Amélie Bougoïn, précédemment installés dans le 16^e à Paris, ont ouvert une nouvelle boulangerie-pâtisserie au 1 rue des Rochettes, depuis le 18 Mars. "**Au four au moulin**" vous propose un large choix de pains, viennoiseries et pâtisseries mais aussi des sandwiches avec notamment un espace restauration où les



clients peuvent s'installer.

Ils vous accueillent avec le sourire du lundi au samedi de 6h30 à 19h30.

Bienvenue à "Être et mieux-être"



Ouvert depuis le 18 janvier, cet espace situé au 19 Grande rue est un lieu privilégié pour la détente, avec de nombreuses activités de relaxation, d'entretien et d'aquagym. Géré par Hélène Coison, l'espace "**Être et mieux être**" très cosy vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 20h et le samedi de 9h à 14h sur rendez-vous uniquement. Bienvenue à Sophie Roblot, masseuse-kinésithérapeute dès la mi-juillet.

01 69 27 18 35

contact@etretmieuxetre.fr

Une nouvelle entreprise : Rémy FIOR

Cette entreprise est née en 2015 à Morigny-Champigny. Artisan plombier-chauffagiste formé 3 ans aux compagnons du devoir, Rémy FIOR propose ses services : création de salle de bain, dépannage, installateur et revendeur d'appareil de chauffage au bois, poêle à bois ou granulés, etc.

Il est installé au :

32, rue des Moulins - 06 52 22 38 04
remyfiior@gmail.com

Des moyens supplémentaires pour la police afin de la rendre encore plus efficace



Vos élus se mobilisent pour un nouveau commissariat

La pose « virtuelle » d'une première pierre pour un nouveau commissariat a rassemblé le 22 mars dernier une centaine de personnes, dont de nombreux élus parmi lesquels Monsieur le Maire Bernard Dionnet, au côté du député Maire Franck Marlin. Leur objectif était clair : rappeler avec force aux autorités nationales l'urgence de la situation. Le nouveau commissariat, attendu depuis 15 ans, permettrait en effet aux forces de l'ordre de travailler et d'accueillir nos concitoyens dans de meilleures conditions.

Sécurité et Stationnement

Le stationnement abusif et dangereux est un problème récurrent dans nos communes. Il est important de rappeler qu'il est interdit de garer son véhicule sur les trottoirs. Ils sont réservés aux piétons pour leur sécurité, notamment pour les parents accompagnés de leurs enfants en poussette et les personnes à mobilité réduite. Un trottoir occupé oblige les passants à poursuivre leur chemin en descendant sur la chaussée au risque de se faire faucher par un véhicule.

Dans l'intérêt général et pour la sécurité de tous, les propriétaires de véhicules sont invi-

tés à bien respecter les consignes de stationnement.

Prochainement pour lutter contre le stationnement abusif et dangereux la police municipale sera équipée du PV électronique. Ce dispositif sera utilisé pour les infractions au stationnement et au code de la route, et les données de l'infraction seront télétransmises au centre

national de traitement. L'avis de contravention sera ensuite édité et envoyé automatiquement par courrier au domicile du titulaire du certificat d'immatriculation. Le contrevenant devra alors payer l'amende ou la contester en envoyant un courrier à l'officier du ministère public.

La police municipale surveille aussi la vitesse

Laurent Hesse maire-adjoint à la sécurité précise « Notre volonté est de faire de la prévention, car c'est avant tout la sécurité des personnes et des enfants en agglomération qui nous importe le plus ».

Après la mise en œuvre des radars pédagogiques, la commune poursuit sa campagne de prévention de la vitesse en équipant prochainement la police municipale d'un radar mobile. Ces jumelles légères permettront en tous lieux de prendre la vitesse d'un véhicule à plus de 900 mètres. Ces contrôles seront effectués à toute heure et en n'importe quel point de la commune.

Opération Tranquillité Vacances

Durant les périodes de vacances scolaires, la ville de Morigny-Champigny offre à ses habitants de s'inscrire à l'Opération Tranquillité Vacances.

Pendant votre absence, les policiers municipaux effectuent des rondes à l'adresse qui leur a été indiquée. Pour bénéficier de ce dispositif, il vous suffit de vous présenter en mairie, afin d'y remplir un questionnaire.

Rétrocession Vaudouleurs

Par délibération, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité d'intégrer la rue de Vaudouleurs au Domaine Communal, cette formalité n'ayant jamais été accomplie à l'issue de la construction du lotissement.

Il convenait donc de régulariser cette situation, la rue de Vaudouleurs étant desservie par les transports en commun et entretenue par la commune.

Enquête PLU

Une première modification du PLU, qui avait été adoptée en septembre 2012, a été lancée et soumise à enquête publique.

Les modifications portaient sur la levée d'une prescription limitant les possibilités de construction aux Rochettes et le changement de zonage d'une parcelle communale d'environ 6 000 m² en bordure de RD 17.

Ce dernier point a soulevé des inquiétudes auprès de nombreux riverains. Compte tenu des actes notariés cette parcelle ne fera pas l'objet de modification et restera "espace vert".

Bornes d'Apport Volontaire SIREDOM

Par délibérations, le Conseil municipal a approuvé à l'unanimité le dispositif de bornes d'apport volontaire aux abords du complexe sportif.

Situées idéalement à mi-chemin entre le Bourg et le nord de la commune, ces bornes sont d'ores et déjà en fonction et viennent utilement compléter les collectes sélectives en porte à porte. Le coût a été entièrement pris en charge par le SIREDOM.

Communauté d'Agglomérations (CAESE) : développement numérique

L'accès au Très Haut Débit est un vecteur majeur de développement économique et d'égalité territoriale.

La Communauté d'Agglomération engage en partenariat avec le département l'aménagement numérique du Sud Essonne.

Le 15 mars dernier, la CAESE a adhéré à un syndicat mixte "Essonne Numérique" afin de définir les priorités pour chacune des 38 communes de son territoire. M. Guy Desmurs, Maire de Méréville, désigné membre titulaire et M. Bernard Dionnet membre suppléant représenteront la CAESE au sein du syndicat.

Le département s'est fixé de déployer le Très Haut Débit d'ici 2020-2022.

Rue du Chemin Vert

La maison en haut de la rue du chemin vert en cours de construction a récemment fait parler d'elle.

Elle a eu toutes les autorisations requises. Le propriétaire a rétrocédé gratuitement à la commune l'espace nécessaire pour réaliser un trottoir, sachant que le PLU voté en 2012 ne prévoyait aucun alignement sur la commune.

Les réseaux électriques et téléphoniques implantés sur le domaine privé ont été déplacés sur l'espace public sans coût pour la commune.

Taxes Communales

Par délibération en date du 8 avril, le Conseil Municipal a décidé à l'unanimité de ne pas augmenter les taux des trois taxes directes locales, qui sont donc maintenus à l'identique de 2015.

Rue des saules

La municipalité poursuit la régularisation du transfert des voies de lotissements existants, dans le Domaine communal.

Ainsi, à l'instar de la rue de Vaudouleurs, le transfert de la rue des Saules dans le domaine communal pourra faire l'objet d'une délibération, à l'issue de la consultation des riverains en cours.

Informations et décisions du Maire communiquées en séances du Conseil municipal

- Signature d'un contrat avec l'APAVE pour procéder aux vérifications périodiques de sécurité des bâtiments et équipements communaux ;
- Attribution d'une subvention par la CAESE qui couvre la totalité des dépenses engagées pour l'organisation des journées "Art et Patrimoine" 2015, soit 2 800 € ;
- Transmission de dossiers de demande de subventions en Préfecture et en Sous-préfecture respectivement au titre de la Dotation de soutien à l'Investissement et de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux, en vue d'obtenir des aides financières, au regard des dépenses d'investissement engagées par la commune pour la création du Centre Municipal de Santé.

Liste de la majorité "AGIR pour l'Avenir de Morigny-Champigny"

C'est bien connu, le rôle de l'opposition est de s'opposer à la majorité. Les critiques pleuvent, chaque détail devient une affaire d'état, et les choses importantes sont volontairement passées sous silence. Il est bien difficile à une opposition de reconnaître le travail des élus majoritaires.

Cette généralité est aussi vraie à Morigny-Champigny dans notre démocratie locale. Mais il convient tout de même d'y apporter des nuances.

Il faut reconnaître que le "jeu" politique induit des critiques qui devraient être constructives dans l'intérêt général. Ce n'est malheureusement pas toujours le cas contrairement à ce que l'on essaie de faire croire. Les échanges lors des commissions communales et des conseils municipaux sont révélateurs.

Le groupe "Unis pour Morigny-Champigny" prend une posture d'opposition "dure" s'opposant à la quasi totalité des délibérations, allant par exemple jusqu'à s'abstenir de voter

Liste d'opposition "Ensemble poursuivons pour Morigny-Champigny"

Quelle urbanisation demain pour Morigny ?

Depuis décembre 2000, la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbain appelée loi SRU, impose aux communes d'Ile de France de plus de 1 500 habitants de disposer d'au moins 20 % de logements sociaux, taux porté à 25 % en janvier 2013.

Ces communes peuvent s'y soustraire par le paiement d'une taxe annuelle proportionnelle aux logements sociaux manquants.

C'est le cas pour Morigny qui n'en recense que 2 alors qu'il en faudrait 340 ce qui amène la commune, donc les Morignacois, à acquitter une amende de 69 000 €, soit 3,1% de nos impôts locaux, amende qui pourrait atteindre 300 000 € si on ne faisait rien.

Qu'est-ce qu'un logement social ?

Un logement agréé par l'État, attribué aux familles à revenus modestes à un prix abordable.

Liste d'opposition "Unis pour Morigny-Champigny"

A chaque commission, nous tentons d'être force de proposition mais les décisions de la majorité sont d'ores et déjà entérinées. Lors du dernier conseil, nous avons voté pour le maintien des taux d'imposition sans augmentation et contre le budget présenté puisque des interrogations subsistent sur les chiffres donnés. L'estimation de la vente du site "Daudet" est budgétée pour 660 000 €. Comment le budget s'équilibrera-t-il en cas de vente non réalisée ou à un prix inférieur ? De plus, M. Le Maire ayant opté pour la solution la plus onéreuse pour se séparer d'un agent, le coût s'élèvera au total à plus de 130 000 €, les cotisations sociales étant à la charge de notre commune pendant 2 ans en remboursement à la nouvelle collectivité qui vient de l'embaucher, l'agent ayant été présent dans les effectifs du personnel

le règlement intérieur du Centre Municipal de Santé pourtant validé au préalable par l'Agence Régionale de Santé. Fallait-il ne pas recruter de médecin pour les Morignacois ? Comment peut-on lors du vote du budget s'obstiner au point d'affirmer qu'il faudrait inscrire une dépense de 130 000 € alors qu'elle n'est que de 28 000 € ?

Le groupe "Ensemble Poursuivons pour Morigny-Champigny" fait preuve d'ouverture et des échanges constructifs sont possibles dans l'intérêt général allant jusqu'à reconnaître la qualité du travail en votant la quasi totalité du budget 2016. Bravo à l'équipe en place pour sa construction du budget sans aucune hausse des taxes communales, et pour avoir retrouvé 239 000 € perdus par l'équipe précédente. Comment expliquer de telles lacunes dans le suivi des recettes et des subventions jusqu'en 2012 ?

Vos élus de la Majorité "AGIR pour l'Avenir de Morigny-Champigny"

Il faut faire de cette obligation, un atout

En proposant, par exemple, ces logements à des jeunes en recherche d'une autonomie ou à des personnes souhaitant quitter un logement devenu trop grand ou trop cher, mais qui veulent rester vivre à Morigny. Nul n'est en effet à l'abri d'un changement dans sa vie familiale ou professionnelle.

Cette mixité des générations ne peut être que bénéfique et pourrait commencer à être mise en œuvre, comme nous l'avions proposé en 2011, sur le site de l'école Alphonse Daudet qui sera prochainement vendu.

Décidons ensemble d'une urbanisation intégrée à la configuration du village avant que le préfet ne nous l'impose, comme la loi l'y autorise.

Un tel choix doit être contrôlé par les Morignacois puisqu'il s'agit de préserver leur cadre de vie et leur avenir.

Leurs avis doivent être entendus par la municipalité. Une réunion publique s'impose.

"Ensemble Poursuivons pour Morigny-Champigny" Sandrine Goux et Jean Gabriel Lainey

jusqu'en 2015 et indemnisé par le centre de gestion jusque tout récemment. Après 2 ans sans réponse, nous avons enfin obtenu les tableaux des effectifs aux 2 derniers conseils. Afin de maintenir un service public de qualité aux Morignacois, est-il judicieux de ne pas remplacer quelques agents et de supprimer les postes ? Dans le cadre de l'enquête publique de la 1^{re} phase de modification du PLU, nous avons émis un avis défavorable sur le projet municipal de reclassement de la Falunière. Ce projet ne verra pas le jour grâce à la forte mobilisation des habitants et à l'acte notarié du donateur précisant le maintien de cette parcelle en espaces verts. Nous regrettons la décision de suppression du gardiennage du complexe sportif et souhaitons la bienvenue aux 2 médecins.

Vos élus Sandrine POMMIER et Jean-François FOUCHER d'"Unis pour Morigny-Champigny"

Etat Civil

Bienvenue

Layanna Cotteaux	20/10/15
Xaviana Makwala	25/10/15
Mathilde Haas	07/11/15
Kenzo Charles	09/11/15
Ellie Jollivet	11/11/15
Ruben Ilsbrock	12/11/15
Ilan Laroye	26/11/15
Rodrigo Martins	27/11/15
Maël Holowczak	03/12/15
Méline Teygeman	11/12/15
Eloan Thomas	22/12/15
Eden Morin	31/12/15
Timéo Cavagné	16/01/16
Gabriel Beaudet	28/01/16
Alexandre Girard	18/02/16
Cassandre Soto	01/03/16

Félicitations

Marion Barbot et Laurent Gaillon	28/11/15
Céline Fromage et Frédéric Joannet	26/12/15
Rajaa Bentama et Seydi Goncu	30/01/16

Ils nous ont quittés

Michel Hernandez (62 ans)	20/10/15
Simone Decker, veuve Fröhlicher (89 ans)	24/10/15
Raymond pouget (82 ans)	07/11/15
Paulette Gastineau, veuve Dagnet (92 ans)	10/11/15
Pierre Damamme (95 ans)	13/11/15
Evelyne Pasco, née Chede (61 ans)	17/11/15
René Decourty (88 ans)	19/11/15
Jeannine Manautines, veuve Cinquin (78 ans)	26/11/15
Claude Mallard (67 ans)	04/12/15
Marie-Claire Chastang, née Clauvelin (51 ans)	21/12/15
Prosper Attal (76 ans)	22/12/15
Yvette Jamain, veuve Fils (92 ans)	30/12/15
Guy Cholet (89 ans)	13/01/16
Maurice Cocheteau (98 ans)	26/01/16
Mathew Da Costa Lopes (18 ans)	14/02/16
Christiane Reuillé, veuve Penichot (86 ans)	18/02/16
Dominique Rocca (72 ans)	20/02/16
Etienne Plum (87 ans)	23/02/16

Permanences de Monsieur le Maire et des Maires-adjoints

Bernard Dionnet, Maire reçoit sur rendez-vous le samedi de 14h30 à 18h30 en Mairie.

Yves Peyresaubes, 1^{er} adjoint, Catherine Come, 2^e adjoint, Eric Cavers, 3^e adjoint, Corinne Bourdon, 4^e adjoint, Paul Courtas, 5^e adjoint, Karine Neil, 6^e adjoint et Laurent Hesse, 7^e adjoint reçoivent du lundi au samedi sur rendez-vous en mairie annexe.

Tél. : 01 64 94 39 09

URGENCES

Pompiers	18 / 01 69 92 16 45
Police Nationale	7, avenue de Paris à Etampes - 17 / 01 69 16 13 50
Police Municipale	06 74 90 37 28 / 06 74 90 37 29
SAMU	15
Pharmacie de garde	appelez le 01 69 16 13 50 (Commissariat d'Etampes) qui vous dirigera vers la pharmacie de garde
Médecin de garde	appelez le 15 (SAMU) qui vous orientera vers la maison médicale de garde (dimanche et jours fériés de 8h à 20h)
Centre Hospitalier Sud Essonne	01 60 80 76 76 - 26, avenue Charles de Gaulle à Etampes
Service des Urgences	01 60 90 15 33
Ambulances de garde	01 64 94 13 85
Urgence Service des Eaux (Véolia)	0 811 900 400
Urgence Assainissement (SEE)	0 810 891 891
Urgence Electricité (EDF)	0 810 333 291
Urgence Gaz (GDF)	0 810 433 091
Aide à domicile AADSM	07 89 55 83 82
Centre Municipal de Santé	01 64 94 76 76

Attention aux Publicités trompeuses...

Une société diffuse une fiche d'infos pratiques avec en titre le nom de la commune et une sensibilisation au tri au recto qui pourrait dans sa présentation trompeuse vous laisser croire qu'il s'agit d'une publication officielle. Ce n'est pas le cas. (Même si cela est écrit en tout petit sur le document).

Nous vous rappelons que la Mairie de Morigny-Champigny n'est en aucune façon associée à cette publication et vous invitons à la plus grande vigilance.

Attention aux Chenilles processionnaires

Leur développement larvaire s'effectue de la fin de l'été à l'hiver Les poils urticants de ces chenilles se détachent facilement lors d'un contact ou sous l'effet du vent. Ils peuvent s'accrocher à la peau et aux muqueuses. Ils sont urticants et source d'allergies. N'essayez en aucun cas d'éliminer par vous-même ces chenilles. Un traitement préventif est préconisé entre début septembre et mi-octobre. Alors, vérifiez vos arbres afin de pouvoir faire détruire ces parasites dangereux pour la nature, les animaux et l'homme (cf. arrêté municipal n°11-29 du 24.03.11).



Renouvellement des cartes d'identités et passeports

A l'approche des vacances et des examens vérifiez les dates d'expiration de vos titres d'identité. Dans le cas où un renouvellement s'avère nécessaire, déposez votre demande au moins un mois avant la date de voyage ou de l'examen. Adressez-vous, pour une demande de carte d'identité à votre Mairie, pour une demande de passeport, sur rendez-vous, au service de la police municipale d'Etampes (6, rue Saint-Antoine - Tél. : 01 64 92 10 31).

Journal d'informations municipales

Mairie de Morigny-Champigny - 5, rue de la Mairie - 91150 Morigny-Champigny

Directeur de Publication : Bernard Dionnet

Directrice de la Rédaction : Corinne Bourdon

Chargé de Communication : Thierry Demoisson. Tél. : 01 64 94 39 09 - contact@morignychampigny.fr

PAO : Philippe Boudreaux Création Graphique

Impression : Impimerie GRENIER - 115/117, avenue Raspail - 94250 GENTILLY - Tél. : 01 46 15 83 00

Imprimé sur papier P.E.F.C. 



Agenda - Evénements

Juin

2016

- Samedi 4 :** Tournoi Basket Féminin par Team Basket à partir de 13h au gymnase.
Finale Coupes départementales par 2TMC à 20h au gymnase.
- Dimanche 5 :** Fête de la pêche par association de pêche locale de 9h à 18h dans la prairie.
- Samedi 11 :** Contes "Des histoires pour les grands" à 15h à la Bibliothèque intercommunale.
Gala de danse par Club Loisirs et Culture à 21h à la salle des fêtes.
- Dimanche 12 :** Randonnée cyclo et pédestre par les cyclos de Morigny de 6h à 13h salle des jeunes.
- Judi 16 :** Soirée Gym's club à partir de 18h à la salle des fêtes.
- Vendredi 17 :** Repas Champêtre par CCAS à 12h dans la prairie de la mairie.
Fête de l'école La Fontaine à 18h30.
☀️ Cinéma en plein air à partir de 22h30 dans la prairie de la mairie.
- Samedi 18 :** ☀️ Fête de l'Eté (restauration, animations et jeux) dans la prairie et salle des fêtes.
Fête du Tarot Club de 9h à 18h à la salle des jeunes (complexe sportif).
Fête de l'école Perrault à partir de 9h.
- Dimanche 19 :** Animation "Sport Santé Loisirs" par Team Basket de 8h à 18h au gymnase.
Repas méchoui des adhérents AVF le midi dans la prairie.
- Vendredi 24 :** Spectacle de danse par "Petits pas" à 20h30 à la salle des fêtes.
- Samedi 25 :** Fête de l'école Chateaubriand à partir de 9h30.
Tournoi de badminton par MCBC toute la journée au gymnase.
Spectacle de danse par "petits pas" à 14h30 et 20h30 à la salle des fêtes.
Vide-grenier de 8h30 à 17h30 au Domaine de la Chalouette.

Juillet

2016

- Vendredi 1^{er} :** Fête de l'école Alphonse Daudet.
- Samedi 2 :** Fête des hameaux de Bonvilliers et La Montagne par Mont Bonvill' à Joie.
- Mercredi 13 :** 20h30 Retraite aux flambeaux suivi du bal et feu d'artifice dans la prairie.
- Judi 14 :** 12h Pique-nique géant "Bleu Blanc Rouge" dans le parc Saint-Périer.

Septembre

2016

- Dimanche 11 :** Forum des associations et Brocante au complexe sportif Jean-Coulombel.
- Samedi 17 :** Journées du patrimoine Eglise et parc Saint-Périer.
- Samedi 24 et dimanche 25 :** Exposition Bourse aux trains et exposition de véhicules de collections par Ecureuil Rando et Ma 4L bien aimée.

Octobre

2016

- Dimanche 2 :** Bal fusion dance à 16h à la salle des fêtes.
- Samedi 8 :** Loto par Agir pour Morigny-Champigny à 20h30 à la salle des fêtes.
- Mercredi 12 :** Thé dansant du CCAS à 14h30 à la salle des fêtes.
- Samedi 15 et dimanche 16 :** Animations "Octobre Rose" sur la commune.
- Dimanche 16 :** Challenge Pacôme par Judo Club en journée au Complexe Sportif.
- Samedi 22 :** Concert par Angata Sound à 20h à la salle des fêtes.
- Mercredi 26 :** Thé dansant par Anciens Sapeurs-Pompiers Sud Essonne à 14h30 à la salle des fêtes.